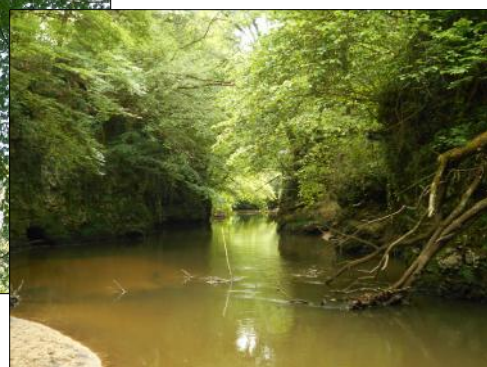


La hêtraie relictuelle de Roquefort



La hêtraie présente à Roquefort est dite relictuelle et son ancienneté est estimée à environ 50 000 ans par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). En effet, normalement absent sous ces latitudes, le hêtre commun, *Fagus sylvatica*, s'est réfugié dans les gorges calcaires le long de la Douze lors des dernières glaciations. Aujourd'hui, il s'y maintient grâce au substrat calcaire et au microclimat frais et humide présents le long du cours d'eau.

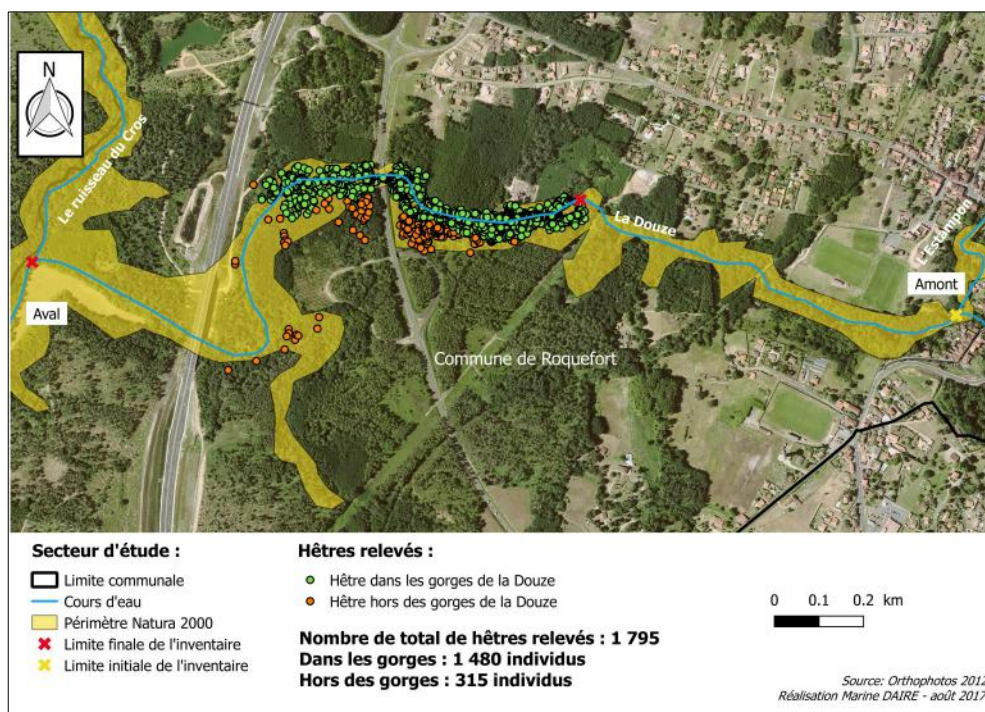


Que ce soit au niveau écologique ou génétique, la hêtraie de Roquefort constitue un patrimoine d'exception. Dans ce contexte, Landes Nature a lancé le « Programme d'étude et de protection de la hêtraie relictuelle de la Douze » en mars 2017 afin d'estimer son étendue et réfléchir à des outils de protection dans le but de la conserver.

L'INRA qui mène des études sur une hêtraie similaire au niveau du Ciron et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique nous ont accompagné dans la mise en place du protocole d'inventaire et la caractérisation des habitats naturels du hêtre.

1 795 hêtres ont donc été inventoriés et géolocalisés (carte ci-contre). 1 416 individus sont des juvéniles et 202 des semenciers. Face au nombre inattendu d'arbres, l'inventaire se prolongera en 2018.

Des mesures vont être prises pour la préservation de la hêtraie. Les investigations pour rattacher ce boisement à un habitat d'intérêt communautaire de la Directive Européenne vont se poursuivre. Un chapitre relatif à sa gestion va être intégré dans la Charte Natura 2000 du site du réseau hydrographique de la Midouze. Une journée de sensibilisation des propriétaires a déjà été réalisée et ce travail de sensibilisation est amené à se poursuivre.



Vous souhaitez engager des travaux de restauration de zones situées sur le site Natura 2000 ? Pour des conseils, une aide financière, un inventaire sur la faune et la flore, contactez les gestionnaires du site Natura 2000 :

Association Landes Nature
 cité Galliane BP 279 40005 Mont de Marsan
 05.58.85.44.21 / 06.40.60.18.66
 marine.hediard@landes.chambagri.fr / suzy.lemoine@landes.chambagri.fr

ADASEA Du Gers
 Maison de l'agriculture 32003 Auch
 05.62.61.79.50 a32@adasea.net
 Aurélie Belvèze et Laurie Vasselin

Tous les documents relatifs aux sites sont téléchargeables sur les sites barthesmidouzemarensin.n2000.fr ou gers.n2000.fr



Sites Natura 2000
 FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze
 FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon



Mid'info

Lettre d'information des sites Natura 2000 Midouze-Midou-Ludon

Une animation encourageante qui se poursuit

Un an après le lancement de la Mid'info, nous voici de retour pour un second numéro où vous trouverez quelques unes des dernières actualités des sites Natura 2000 de la Midouze, du Midou et du Ludon.

Ce sera notamment l'occasion de revenir sur un contrat Natura 2000 porté par la commune de Retjons sur le site de la Chapelle de Lugaut, qui ne sera plus seulement connue pour ses peintures murales mais aussi pour ses prairies et son parcours pédagogique ! En page 3, zoom sur le Galéga officinal qui sévit côté gersois. Cette plante retrouvée dans le fourrage est hautement toxique pour les animaux. Connaissez-vous la hêtraie de Roquefort ? Découvrez ce patrimoine des gorges de la Douze.

Bonne lecture !

L'équipe d'animation
 Landes Nature et ADASEA du Gers

Natura quoi ... ?



Peut-on pêcher, chasser dans un site Natura 2000 ?

OUI, il est tout à fait possible de pratiquer ces activités dans un site Natura 2000 en respectant la réglementation en vigueur : périodes de chasse et de pêche, taille des captures, ect.

Le piégeage de certaines espèces est également réglementé.



Les agriculteurs s'engagent dans les mesures agro-environnementales

Depuis 2015 dans le Gers et 2016 dans les Landes, les agriculteurs peuvent souscrire des mesures agro-environnementales sur les parcelles situées dans ou en bordure du site Natura 2000. Ils s'engagent alors à respecter un cahier des charges qui vise à favoriser la biodiversité sur leurs parcelles.

En 2017, c'est déjà **470 ha** de cultures, principalement du maïs, qui ont été convertis en prairie. L'utilisation des produits phytosanitaires et d'engrais est alors proscrite. Dans le Gers, 13 mares, 5 étangs, des haies et des fossés sont également sous contrat, permettant ainsi de pérenniser leur entretien.

Les **60 agriculteurs** engagés perçoivent alors une compensation financière pour les baisses de rendement engendrés par les contraintes du cahier des charges.

mprimé - Conception Landes Nature/ADASEA du Gers - Crédits photos Landes Nature/ADASEA du Gers



Natura 2000, c'est arrivé près de chez vous !

Le contrat Natura 2000 de Retjons



Chapelle de Lugaut, classée aux Monuments historiques pour ses peintures murales

Une parcelle d'un hectare de robinier faux-acacia coupée à la Chapelle de Lugaut !

La commune de Retjons s'est engagée en tant que porteur de projet d'un contrat Natura 2000 sur les parcelles bordant la Chapelle de Lugaut. Ce contrat prévoit la restauration d'une chênaie sur le coteau à la place du boisement de robinier faux-acacia et la restauration d'une prairie, envahie par cette même espèce. Les travaux de débroussaillage ont eu lieu pour partie à l'hiver 2017.

Qu'est-ce qu'un contrat Natura 2000 ?

C'est un outil de gestion qui a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires privés ou ayants droits qui ont des parcelles dans un site Natura 2000 et qui souhaitent entreprendre des actions de restauration ou d'entretien de milieux naturels. Ce contrat de 5 ans décrit les engagements rémunérés et non rémunérés que le porteur de projet respectera suivant les enjeux écologiques identifiés.



Première phase : Broyage de la parcelle de robinier faux-acacia en hiver

1

Le résultat est engageant mais ne nous emballons pas trop vite ! Le robinier faux-acacia est une espèce tenace. Il a, en effet, tendance à rejeter, surtout si les conditions lui sont favorables.

2

La repousse était malheureusement au rendez-vous à la fin de l'été !

3



Les résultats sont pour le moment mitigés mais nous restons optimistes et persévérants pour la suite ... Nous allons désormais être plus vigilant et surveiller de près le site. Un broyage régulier sera effectué par la commune. Nous espérons donc pouvoir prochainement gambader dans une prairie après avoir pris le temps de visiter la Chapelle.



Le passage du broyeur début octobre a été nécessaire pour éliminer les repousses de robinier, aussi bien sur le coteau que sur la prairie.

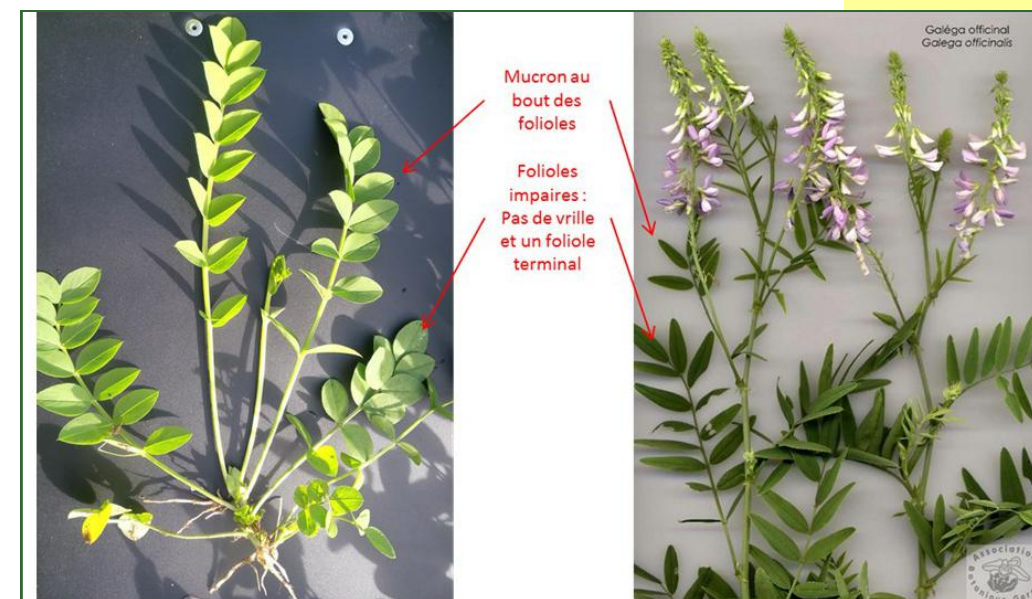


Dès l'été prochain, trois panneaux pédagogiques vous feront découvrir, au gré du sentier, les richesses écologiques du site, les travaux accomplis et comment limiter les impacts sur ce milieu fragile.

Le Galéga officinal, Quèsaco ?

Galega officinalis, aussi appelée Lilas d'Espagne, est une **espèce vivace présente en bords de cours d'eau dans des milieux remaniés.**

Présente partout en France, on la retrouve dans le Gers principalement du côté de l'Adour et l'Armagnac. Elle apprécie généralement les zones modifiées aux abords des ponts, en compagnie d'autres espèces rudérales comme les orties et peut avoir un comportement invasif.



Comment le reconnaître ?

Pouvant atteindre plus d'un mètre de haut, cette plante vivace a des fleurs en grappes de couleur lilas ou bleuâtre, plus rarement blanches, s'épanouissant entre mai et octobre.

Les feuilles sont découpées en **folioles en nombre impair, sans vrille, plus longues que larges** possédant une **pointe prolongeant leur nervure** : un mucron.

Sur le site Natura 2000, elle a été observée en forte densité sur des parcelles en bord du **Midou** auparavant cultivées et ressemées en prairies (plus ponctuellement ailleurs).

Le foin issu de cette parcelle a entraîné une intoxication du bétail en 2015 - 4 bovins décédés.

Cette espèce et son comportement est suivi sur ces parcelles depuis par l'ADASEA afin de mieux suivre sa progression sur le site Natura 2000.

Gare aux intoxications par le foin

Le galéga officinal renferme plusieurs molécules toxiques dont la galéguine, un composé de type alcaloïde. Toute la plante est toxique : des racines (en permanence) aux parties aériennes (floraison et fructification seulement). Peu appétante en vert, c'est sous forme de foin qu'elle est dangereuse pour les ruminants (ovins, bovins, caprins) : un fourrage à 10% de Galéga est toxique.

En cas de doute sur la présence de Galéga ou pour signaler sa présence, merci de contactez l'ADASEA : 05 62 61 79 50



Galéga officinal en fleur, juillet 2016. (ADASEA)

Pas de solution miracle pour s'en débarrasser...

La plante produit de nombreuses graines qui conservent un fort pouvoir de germination de plusieurs dizaines d'années. **Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine travaille à l'épuisement de la plante par fauche successive sur une parcelle également envahie à Arthez d'Armagnac.** Un relevé de végétation est prévu pour voir si les résultats sont concluants.